

Liste de contrôle pour la déclaration d'impôts 2025

Nous ne pouvons remplir votre déclaration d'impôts complètement et correctement que si nous disposons de tous les documents!

Pour remplir votre déclaration d'impôts correctement, nous avons besoin des documents suivants:

- a) Déclaration (s) de salaire de tous vos employeurs ainsi que (éventuellement) celle de votre épouse (inclus pour revenus accessoires) pour l'année 2025 / Frais de formation continue et de reconversion professionnelle 2025 / **Indiquer aussi le degré d'occupation en %**
- b) Rentiers: Attestation 2025 ou justificatifs bancaires/postaux de décembre 2025 pour les pensions, rentes de caisses de retraite , 3ème pilier, AVS-, AI et rentes CNA
Personnes sans activité lucrative : Justificatifs de cotisations AVS payées en 2025
- c) Décomptes d'indemnités journalières d'assurances-maladies et accidents 2025, qui vous sont versés directement (justificatifs)
- d) Attestations d'indemnités journalières d'assurance- chômage 2025
- e) Décomptes relatifs aux gains de loterie, loterie à numéros, Sport-Toto, Toto-X, billets de tombola, prix en nature et Euromillion 2025 **seulement pour le droit au remboursement de l'impôt anticipé**
- f) Attestation d'intérêts et solde de comptes bancaires/postaux et autres institutions financières au 31.12.2025
- g) Titres et papiers valeurs attestations fiscales, état des titres au 31.12.2025, **pour raisons fiscales 2025** (intérêts et capital au 31.12.2025)
- h) Justificatif s et documents officiels relatifs à des héritages et/ou dons perçus durant l'année 2025
- i) Véhicules (voiture, moto)
Date d'achat Prix d'achat : CHF..... Marque/Modèle
Date d'achat Prix d'achat : CHF..... Marque/Modèle
- k) Indications relatives aux frais de transport au **lieu de travail, Homeoffice et fréquence hebdomadaire** :
O Auto **O** Moto: Distance du domicile au lieu de travail en km:.....
Train/Bus/Tram : Frais d'abonnement Fr.
- l) Repas pris à l'extérieur oui/non si oui,cantine à disposition? oui/non
- m) Listes et attestations de dons pécuniers versés à des institutions publiques ou d'intérêt public, partis Politiques avec siège en Suisse pour 2025. Total minimum accumulé CHF 100.-- (franchise)
- n) Avez-vous bénéficié de réductions de primes de caisses-maladie en 2025 ? Oui/non
Joindre la décision relative à la réduction des primes d'assurance-maladie pour l'année 2025
- o) Frais relatifs à un handicap en 2025 (code 4.37) qui n'ont pas été payés par une assurance- maladie, pour autant que le contribuable en supporte les coûts lui-même (joindre les justificatifs)
- p) Justificatifs 2025 relatifs aux frais de maladie (médecin, médicaments, dentiste), seulement si ces frais dépassent la franchise de 5% du revenu net du contribuable (code 4.91)
- q) Attestations bancaires /attestations d'assurances/Assurances **pilier 3a** 2025 (prévoyance liée ou privée)

- r) Copies de polices d'assurance-vie ou d'assurances- risque conclues en 2025.
Joindre les attestations de valeur de rachat et de primes payées en 2025 (**pilier 3b**)
Attestation de la somme de rachat d'entrée dans une caisse de pension en 2025
- s) Etat précis des dettes au 31 décembre 2025 (hypothèques, petits crédits, crédits personnels, etc...)
- t) Justificatifs des intérêts pour dettes payés en 2025 (les copies des décomptes bancaires ou d'institutions de crédit doivent être joints à la déclaration d'impôts)
- u) Liste des pensions alimentaires payées ou reçues en 2025 (adresse des bénéficiaires/ payeurs) , joindre les justificatifs bancaires/postaux ou joindre une attestation signée
- v) Frais de garde pour enfants jusqu'à 14 ans (code 4.38). Joindre les justificatifs (garderie, parents de jour, etc.)
- w) Propriétés d'immeubles/propriétés par étage
 - Valeur officielle imposée, valeur locative ou loyer de droit d'habitation (valeur nouvelle ou valeur précédente)
 - Etat des loyers/revenus d'immeubles et fermages 2025, ainsi que les intérêts pour droit de superficie

Décompte des frais effectifs d'entretien des immeubles (la date de paiement est déterminante), **seulement si la somme dépasse la déduction forfaitaire !**

Si la déduction forfaitaire pour frais d'entretien des immeubles **n'est pas** applicable, joindre les documents suivants :

- Les factures des entreprises de réparation et d'entretien, de rénovation et pour assainissements payées en 2025
- Les factures pour investissements dans des installations épargnant l'énergie ou servant à la protection de l'environnement payées en 2025
- Les factures d'assurances-choses payées en 2025 (ECAB, incendie/dégâts d'eau/bris de glaces/RC)
- Taxe de base des ordures et eaux usées 2025
- Taxe immobilière payée en 2025 (figure sur le décompte d'impôt communal)
- PS : les formulaires spécifiques pour le décompte des frais effectifs des immeubles peuvent être demandés directement au service cantonal des contributions www.fr.ch ou à l'administration communale

Veillez également joindre :

Le dernier avis de taxation 2024 (seulement l'avis de taxation cantonal 2024)

Veillez nous envoyer la déclaration d'impôts signée ainsi que les attestations/justificatifs, inclus la liste de contrôle 2025 ci-dessus sans tarder à notre adresse BM Treuhand AG à fins de traitement. Les nouveaux propriétaires d'immeubles en 2025 doivent joindre le questionnaire pour propriétés immobilières afin de déterminer la valeur locative et la valeur imposable (le questionnaire peut être demandé directement au service cantonal des contributions www.fr.ch ou à la commune)

L'original de la déclaration d'impôts est rempli par nos soins et directement envoyée par nous au service cantonal des contributions par voie électronique.

Nous vous envoyons en retour la déclaration originale et une copie pour votre information ainsi qu'un calcul provisoire de l'impôt pour votre dossier. **Veillez garder la déclaration d'impôt au moins 5 ans.**

D'autres renseignements ou demandes pour rendez-vous sont à nous demander par Tél. Fax ou E-Mail.

BM Treuhand se charge des services suivants :

- Conseils en impôts, renseignements téléphoniques
- Calcul de l'impôt, remplir la déclaration d'impôts et scanner les documents
- Calculer et remplir le questionnaire immobilier (pour les nouveaux propriétaires d'immeubles)
- Déclaration originale et copie de la déclaration d'impôts et calcul provisoire de l'impôt pour votre dossier
- Envoi par voie électronique de la déclaration d'impôts 2025 au service cantonal des contributions
- Vérification des possibilités de réduction des primes d'assurance-maladie ou octroi de rentes complémentaires (seulement rentiers AVS/AI)
- Contrôle des possibilités d'optimisation fiscale
- Contrôle de l'avis de taxation 2025

Cordiales salutations

BM TREUHAND AG, MURTEN / CORDAST